

**VOIX DES
MÉTALUX**

N° 146 - MAI 1967

1^{er} MARS

1^{er} MAI

SAINT-NAZAIRE A LA POINTE DU COMBAT

La condition ouvrière, ce n'est pas seulement l'affaire des travailleurs, c'est aussi celle des femmes et des familles ouvrières



CFDT

FEDERATION GENERALE DE LA METALLURGIE

**en direct
des
usines**



des résultats de l'action

DUBIGEON A NANTÉS

La pré-retraite vient d'être obtenue pour 22 membres du personnel de plus de 60 ans qui en bénéficieront dès le 1^{er} mai. Un nouveau départ pourrait avoir lieu à la même époque en 1968.

BENNES MAREL A ST-ÉTIENNE

Un accord vient d'intervenir accordant dès le 1^{er} avril des augmentations de salaires de 6 % pour les manœuvres à 4 et 5 % pour les autres ouvriers, les appointements des mensuels étant relevés de 4 %.

Le salaire minimum mensuel garanti est fixé à 610 F pour 48 heures.

En mai doit être déterminée la diminution du temps de travail sans réduction des appointements pour les mensuels et en septembre pour les salaires horaires.

A noter encore que les ouvriers spécialisés ayant cinq ans de présence seront mensualisés et qu'en cas de licenciement, trois mois de préavis avec 40 heures payées pour la recherche d'un emploi seront accordés.

Trois autres entreprises stéphanoises ont maintenant un salaire minimum garanti de 600 F par mois. Il s'agit des établissements AVIAC, des aciéries de Saint-François et des aciéries Bedel.

THOMSON A LESQUIN

A la suite d'une grève de plusieurs jours et plusieurs heures de négociations, un accord sur les salaires modifiant celui de janvier 1967 a été conclu.

A noter qu'au cours d'une manifestation extérieure, les grévistes ont été sauvagement chargés par une brigade spéciale venue de Lille. Plusieurs grévistes ont été gravement blessés.

L'accord de janvier 1967 prévoyait pour tous les salaires une augmentation de :

- 2 % pour tous + 1 % pour les O.S. au 1-1-67
- 1 % pour tous + 1 % pour les O.S. au 1-4-67
- 1 % pour tous + 1 % pour les O.S. au 1-7-67.

Après la grève, voici par exemple ce que donne le nouvel accord pour un O.S. (en anciens francs) :

	Accord du 1-1-67 (tarif horaire)	Nouvel accord (tarif horaire)
Au 1-1-67	9,60	9,60
Au 1-4-67	3,20	5,00
Au 1-7-67	3,25	3,83
Au 1-10-67	rien	3,50
Total	16,05	21,93

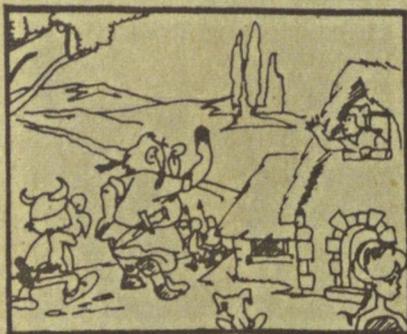
Soit une augmentation de 5,88 F de l'heure.

En outre, cette augmentation aura pour tous les salariés une incidence sur les primes semestrielles.

Enfin, acceptation de discussion en janvier 68 sur les promotions à travers les classifications.

CEDETIX CHEZ GROPROFIX

La « V.M. » reprend dans ce numéro la bande dessinée diffusée en quatre tracts aux travailleurs de Citroën-Paris avant les élections de délégués. La forte proportion d'Espagnols chez Citroën explique la traduction en leur langue que nous avons tenu à conserver dans ce journal pouvant être utilisé ainsi comme moyen de contact auprès de ces camarades.



Il y a de cela fort longtemps... Le petit village de Métallu vit dans la paix et le bonheur. Tous les jours les hommes partent à la chasse...

En tiempos bien lejanos... El pequeña pueblecito de Metallu vive en felicidad. Los hombres cazan...



...au bison qui fait la richesse du village.

...el bison, riqueza del pueblecito.



Celui-ci, c'est Cedetix. Il est généreux et fort estimé des « Métallurgix ».

Este es Cedetix. El es generoso y muy estimado de « Metallurgix ».



Mais celui-là, c'est Groprofix. Il cherche un moyen de tirer profit de l'invention récente de la roue.

Esté otro es Groprofix, que quiere sacar provecho de la reciente invention de la rueda.



A Revin, le 10 mars, quelques instants avant les incidents

ARTHUR MARTIN

Durant plus d'un mois ont eu lieu des débrayages aux établissements de Revin, Lille et Reims et des manifestations se

sont tenues à Revin et à Reims.

Le conflit qui portait sur une meilleure garantie des primes a été solutionné par un accord le 6 avril. Désormais, la prime ne sera plus conditionnée à un bilan et s'élèvera de 3 à 15 % suivant l'ancienneté.

des résultats d'élections

S. M. N. MONDEVILLE

Les dernières élections de délégués du personnel ont donné :

Dans le 1^{er} collège :

2.031 voix et 8 sièges à la C.F.D.T.
1.864 voix et 8 sièges à la C.G.T.

Dans le 2^e collège :

218 voix et 2 sièges à la C.F.D.T.
77 voix et 0 siège à la C.G.T.
60 voix et 1 siège à la C.G.C.

MALICHAUD A ORLÉANS

MALICHAUD à ORLEANS (Groupe Hispano-Alsacienne)

La C.F.D.T. gagne 4,12 % des voix sur l'année 1966.

1^{er} collège :

C.F.D.T. : 236 voix et 5 sièges
C.G.T. : 178 voix et 3 sièges

2^e collège :

C.F.D.T. : 236 voix et 5 sièges
C.G.T. : 0

ALCATEL A ANNECY

(Groupe Hispano-Alsacienne)

La C.F.D.T. remporte les 5 sièges.

S A G E M A ROUEN

Dans le 1^{er} collège

la C.F.D.T. avec 428 voix remporte 4 sièges,

la C.G.T. avec 388 voix a aussi 4 sièges,

le syndicat indépendant a 113 voix et 1 siège.

Signalons que cette section démarrée en 1966 avec 25 % des voix et 2 élus, a donc maintenant 45 % des voix et 4 élus

RICHIER A SEDAN

Les premières élections de délégués du personnel ont vu les 3 sièges ouvriers remportés par la C.F.D.T.



Une nuit... Groprofix monte une opération pour dérober le troupeau de bisons...

Una noche... Groprofix crea una operacion para rascar el rebaño de bisones...



Et le lendemain, les Metallurgix ne trouvent sur les lieux de chasse... qu'une palissade. Pas un bison à l'horizon...

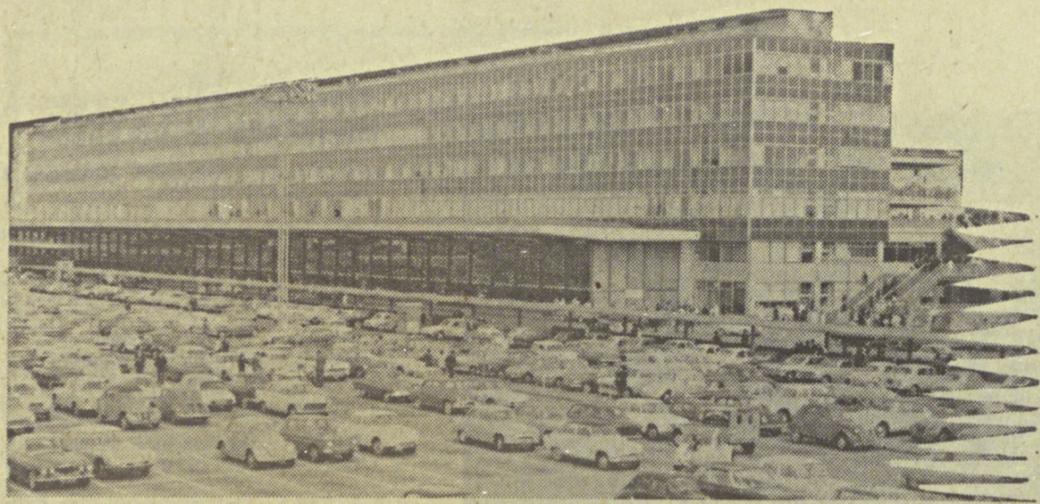
Ri día siguiente, les habitantes de Metallu no encuentran en los lugares de caza que un terreno cercado... ningún bison al horizonte.



Le retour au village est plutôt triste. Les femmes sont mécontentes. Il faut se rendre à l'évidence... la famine approche.

El regreso al pueblito es triste. Las mujeres lloran. Ay que rendirse e la evidencia es el hombre...

(Voir la suite en dernières pages.)



LE CAPITALISME

Le capitalisme dépense des sommes d'argent considérables pour se donner une apparence sociale, pour détourner l'attention de la pauvreté qui atteint de larges couches de la population : pour faire désirer à une majorité de travailleurs une civilisation de confort et de consommation en laissant dans la misère et la pauvreté, une minorité.

les bas salaires

• 3 000 000 de salariés gagnent encore moins de 600 F par mois dont 64 % des ouvrières, 31 % des employés et 22 % des ouvriers, 16 % des employés.

les chômeurs

La commission de main-d'œuvre du V^e Plan remarque pudiquement : « Les ressources de main-d'œuvre ne peuvent être utilisées au mieux dans les années à venir et que le marché du travail connaîtrait une

situation moins tendue qu'en 1962 ». Cela donne en janvier 1966 : 276 100 chômeurs recensés, et en décembre 1966 : 299 700 chômeurs recensés.

les vieux, les handicapés

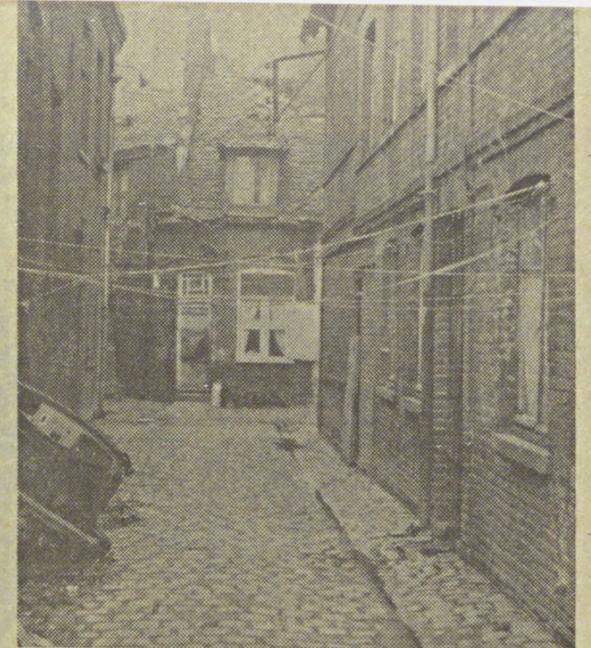
• Les pensions vieillesse et invalidité sont actuellement de 2 100 F par an, soit 5,75 F par jour.

• En France, ils sont 2 500 000 vieux travailleurs et 240 000 pensionnés d'invalidité relevant du régime général de la Sécu-

rité sociale. Beaucoup ne possèdent que cette seule source de revenus.

• Un autre chiffre qui se passe de commentaire : les 70 000 hébergés au titre d'aide sociale touchent par mois moins de 150 F.

... côté COUR



les travailleurs étrangers

• En 1964 on estimait qu'il y avait en France : 681 000 Italiens, 585 000 Espagnols, 157 000 Portugais, 530 000 Algériens, 77 000 Marocains, 30 000 Africains noirs. Pour nous ils sont source de bien-être,

mais quelles sont leurs conditions de travail, de salaire, de logement !

• 90 bidonvilles environ dans les départements de la région parisienne où logent 25 000 isolés, plus de 3 000 familles avec près de 10 000 enfants.

les petits paysans

150 000 personnes quittent chaque année la terre pour des emplois dans l'industrie ou le secteur des services, la plupart du temps sans formation et sans qualification !

l'éducation

• 68 % d'enfants de salariés agricoles, 60 % de fils d'ouvriers, et 55 % de fils d'agriculteurs exploitants n'entrent pas en sixième.

• 8,7 % d'enfants d'ouvriers et 7,2 %

d'enfants d'exploitants agricoles seulement sont dans l'enseignement supérieur !

L'enseignement n'est démocratique ni par son contenu, ni par ses méthodes, ni par son accès.

La misère, en France, n'est plus celle du siècle dernier mais elle est toujours misère au sens où ses victimes n'ont pas le droit à certains biens : logement, télévision, voiture mais aussi emploi, éducation...

La véritable pauvreté, c'est d'être en marge d'une société, de savoir que jamais on n'accèdera à un avenir meilleur. Misère matérielle, misère psychologique, misère de se sentir exclu d'une société qui globalement est prospère.



Ci-dessus
il y a un an
exactement :
le 17 mai
à Longwy

mercredi 17 mai 1967 **grève nationale** **de 24 heures**

Le mercredi 3 mai, les 3 grandes Confédérations ouvrières C.G.T., C.F.D.T. et C.G.T.-F.O. ainsi que la Fédération de l'Education Nationale ont lancé un appel à la grève générale pour le 17 mai.

Il s'agit là du premier mot d'ordre commun de cette importance depuis la libération, qui correspond à une atteinte peu commune elle aussi aux libertés démocratiques et au droit syndical de négociation.

COMMUNIQUÉ CONFÉDÉRAL C.F.D.T.

Conformément à leur communiqué commun du 27 avril, les représentants des confédérations C.G.T. et C.F.D.T. se sont rencontrés le 3 mai 1967. Après avoir consulté ceux des autres organisations syndicales, ils décident de rendre public le communiqué suivant :

La C.F.D.T. confirmant son hostilité aux pleins pouvoirs demandés par le Gouvernement sur les problèmes économiques et sociaux et plus particulièrement celui de la Sécurité sociale.

Alerte les travailleurs sur la gravité de la situation : non seulement les prestations sociales seraient réduites de manière autoritaire, mais le droit syndical de négociation sur les problèmes d'emploi, de garanties de ressources, de salaires, seraient compromis et la représentation nationale serait privée de ses prérogatives essentielles.

En riposte à cette offensive antisociale, la C.F.D.T. appelle l'ensemble des travailleurs à une grève nationale de 24 heures, le 17 mai 1967.

Paris, le 3 mai 1967.

COMMUNIQUÉ **INTERFÉDÉRAL MÉTALLURGIE** **C. F. D. T. - C. G. T.**

Les Fédérations des travailleurs de la métallurgie C.G.T. et C.F.D.T. se sont rencontrées le samedi 6 mai.

Elles ont examiné les dispositions à prendre pour permettre la participation la plus large des travailleurs de la métallurgie à la lutte nécessaire contre les pleins pouvoirs et particulièrement pour assurer le succès de la grève nationale de 24 heures du 17 mai.

Soucieuses de réunir les conditions les plus favorables au succès de cette action, elles sont convenues de reprendre contact, le mardi 9 mai, avec la Fédération Force Ouvrière.

Paris, le 6 mai 1967.

contre les pleins pouvoirs

L'EXEMPLE DE St-NAZAIRE

SEULS, ceux qui ont vécu cette grève des mensuels de Saint-Nazaire pourraient en parler en connaissance de cause.

Seuls, ceux qui ont accepté la lourde mais enrichissante responsabilité de représenter les 3 200 mensuels nazairiens, de mener cette grève, de discuter avec le patronat, peuvent dire ce que fut cette grève sans précédent.

Ce sont eux qui, beaucoup mieux que nous, pourraient expliquer à ceux qui jaugent une grève à ses seuls résultats financiers, qu'une grève, c'est non seulement l'arrêt du travail, la manifestation de rue, les grands rassemblements.

C'est cela bien sûr, mais c'est aussi la fierté de s'affirmer libre face à l'arbitraire patronal, c'est le coude à coude d'une fraternité ouvrière un peu oubliée dans le train-train quotidien, c'est la solidarité de toute une population, celle de Saint-Nazaire, mais aussi à travers tout le pays.

La grève de Saint-Nazaire, c'est la réponse sans équivoque de mensuels trop vite qualifiés d'individualistes, de collaborateurs des patrons.

La grève de Saint-Nazaire, c'est l'affirmation de la force et de la valeur d'organisations syndicales capables de déclencher la grève, de la mener, de la finir avec la même détermination, dans l'unité d'action et dans la confiance de l'ensemble des travailleurs.

Oui, les mensuels de Saint-Nazaire et leurs organisations syndicales peuvent être fiers de leur grève et de ses résultats.

La grève est finie et les sacrifices qu'ont su s'imposer les grévistes et leurs familles, l'exemple qu'ils ont donné, porteront leurs fruits.

La grève est finie mais, comme l'ont affirmé sans équivoque les mensuels nazairiens, l'action syndicale continue avec la même détermination.

Les grandes dates du conflit des mensuels de St-Nazaire

- 23 JANVIER 1967. Après des mois de discussions stériles, une lettre-pétition signée par 2.400 mensuels est envoyée au syndicat patronal, lettre qui restera sans réponse.
- 12 FEVRIER. Par 70,5 % les mensuels ratifient les propositions syndicales :
— grève d'avertissement de 24 heures le 17 février ;
— grève générale illimitée le 1^{er} mars en l'absence de réponse.
- 17 FEVRIER. La grève de 24 heures est suivie à 90 %.
- 25 FEVRIER. Première Commission mixte sans résultat valable.
- 1^{er} MARS. Grève effective à 95 %. A partir de cette date, une assemblée générale des mensuels se tient chaque jour à 9 heures pour faire le point et décider de l'action.
- 16 MARS. Commission mixte à Nantes avec Pinczon, directeur général des Chantiers de l'Atlantique.
- 20 MARS. Lock-out des horaires des Chantiers de l'Atlantique, des tôleries et chômage d'ouvriers aux A. F. O.
- 28 MARS. Réunion à Paris avec Pinczon.
- 29 MARS. Réunion avec Guitton, chef de cabinet du ministre des Affaires sociales.
- 30 MARS - 31 MARS - 2 AVRIL. Nouvelles réunions de Commissions mixtes à Saint-Nazaire.
- 12 AVRIL. Réunion à Paris avec Guitton. La discussion dure onze heures ; les patrons sont dans une salle voisine.
- 14 - 15 - 16 AVRIL. Commissions mixtes : Vingt-sept heures de discussions qui n'aboutissent pas.
- 17 AVRIL. Présentation à l'assemblée générale des résultats de 115 heures de réunion de Commission mixte.
A bulletin secret, par 87,2 % des voix, les mensuels repoussent les propositions patronales. La grève continue.
- 20 AVRIL. Les Fédérations C. F. D. T., C. G. T., F. O., accompagnées de représentants nazairiens mensuels et horaires, sont, sur leur demande, reçues par Jeanneney, ministre des Affaires sociales. Celui-ci refuse de convoquer une nouvelle Commission mixte.
- 24 AVRIL. Démarche des organisations syndicales auprès de personnalités locales.
- 27 AVRIL. A l'appel des Unions départementales de Loire-Atlantique, grève de 24 heures en Loire-Atlantique et puissante manifestation à Saint-Nazaire : 40.000 à 50.000 personnes.
- 29 AVRIL. Par 97 % des voix, les mensuels mandament leurs responsables syndicaux pour aller discuter à Paris.
- 30 AVRIL. Discussions à Paris et signature, dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai, d'un protocole d'accord mettant fin à la grève.

après

les

63 Jours

de **SAINT-NAZAIRE**

UNE
MANIFESTATION
LE 21
AVRIL
A ST-NAZAIRE



la grève est finie, l'action syndicale se poursuit



Les responsables syndicaux mensuels C.F.D.T., C.G.T. et F.O. Au micro, Louis MAURICE, secrétaire C.F.D.T. à l'assemblée générale quotidienne dans la salle de l'U.M.P.



Si l'ordre a régné à Saint-Nazaire, ce n'est pas grâce aux forces de l'« ordre » !

une grève exemplaire

Une grève exemplaire vient de se terminer, exemplaire par ses 3 200 mensuels en grève pendant deux mois, par sa dignité à laquelle la presse a rendu hommage, par la valeur des équipes syndicales qui l'ont menée et entre autres aux trois secrétaires syndicaux : Louis Maurice, 28 ans, dessinateur, pour la C.F.D.T. ; Lescure, dessinateur, 42 ans (C.G.T.), et Tudal, préparateur (F.O.).

Les mensuels, dont certains se plaisaient à vanter l'individualisme, à qui d'autres reprochaient leur passivité, ont démontré qu'ils savaient eux aussi se battre et qu'il faudra de plus en plus compter avec eux.

Cela aussi c'est un succès, en franchissant les grilles des chantiers, le mercredi 3 mai, ce sont des hommes différents qui, dans le coude à coude et la fraternité de deux mois de grève, sont plus que jamais déterminés à se faire respecter.

la solidarité

A la date du 1^{er} mai, près de 150 millions d'anciens francs avaient été collectés par plusieurs centaines de collecteurs.

Il faudrait des pages entières pour décrire ce qu'a été cette solidarité depuis le mandat de 10 F du retraité, le gréviste reversant ce qu'il a touché pour aider les autres, jusqu'aux 2 300 000 A.F. récoltés à Decazeville (20 000 habitants).

La solidarité n'a pas été à sens unique puisqu'en remerciement à la population, de nombreux grévistes ont fait le don de leur sang.

la lutte des travailleurs horaires

Lock-outés depuis le 2 mars, la grande presse a peu parlé des « horaires », et pourtant pendant près d'un mois et demi, ils ont, eux aussi, manifesté et cherché à négocier avec devant eux le même patronat intransigeant et la même politique gouvernementale.

Pour eux aussi si la page du lock-out est refermée, la page

de l'action syndicale reste grande ouverte et il faudra aussi compter sur eux.

la place de la cfdt

La C.F.D.T. est la première organisation chez les mensuels de Saint-Nazaire.

Partout les militants C.F.D.T. ont été présents, aux assemblées générales, dans les défilés, devant les C.R.S., au comité de soutien, dans les délégations qui sont allées collecter.

Par ses positions élaborées démocratiquement au cours d'assemblées générales et de conseils syndicaux C.F.D.T., par son souci d'une unité d'action dans la clarté et l'efficacité, notre organisation syndicale a donné une impression de puissance et de détermination.

Cela a conduit des inorganisés à rejoindre la C.F.D.T. qui, depuis le 1^{er} mars, a augmenté ses effectifs de 33 %.

la caisse de grève cfdt

La C.F.D.T. a démontré la valeur et l'efficacité de sa caisse de grève tant pour les mensuels en grève que pour les travailleurs horaires lock-outés.

Nombre de camarades des autres organisations ou inorganisés ont été fortement impressionnés par l'efficacité de cette caisse. On en parle avec considération et certaines critiques n'ont plus cours.

C'est toute une conception du syndicalisme français qui est ainsi remise en cause ou tout au moins son organisation et ses moyens de lutte.

N'est-ce pas, comme le soulignait un des responsables C.F.D.T. nazairien, une victoire ?

la présence de la fédération

La Fédération a été présente activement tout au long du conflit :

• Démarches près du ministre des Affaires sociales où la délégation

était conduite par J. Maire, secrétaire général, ainsi que lors des discussions finales.

• Présence sur place et lors de discussions avec Guitton, de J. Chérèque et P. Jeanne, secrétaires fédéraux.

• Présence aussi de la Confédération et de l'Union parisienne des Syndicats de la métallurgie C.F.D.T. à l'occasion de la solidarité.

les résultats

• POUR L'ENSEMBLE DE LA METALLURGIE NAZAIRIENNE

a) Pour les entreprises appliquant le système nazairien, c'est-à-dire d'une valeur de point excluant les primes et galons comme aux chantiers de l'Atlantique :

3,42 au 1-1-1967

3,53 au 1-4-1967

3,59 au 31-12-1967.

b) Pour les entreprises appliquant le système dit « France entière » :

3,53 au 1-1-1967.

3,70 au 31-12-1967.

Appointement plancher 530 F au 1-1-1967 ancienneté non comprise pour 173 h 33.

• POUR LES DIFFERENTES USINES

Des protocoles d'accord ont été signés pour :

- Les chantiers de l'Atlantique ;
- Sud-Aviation ;
- La S.M.P.A. ;
- Les Ateliers et Forges de l'Ouest.

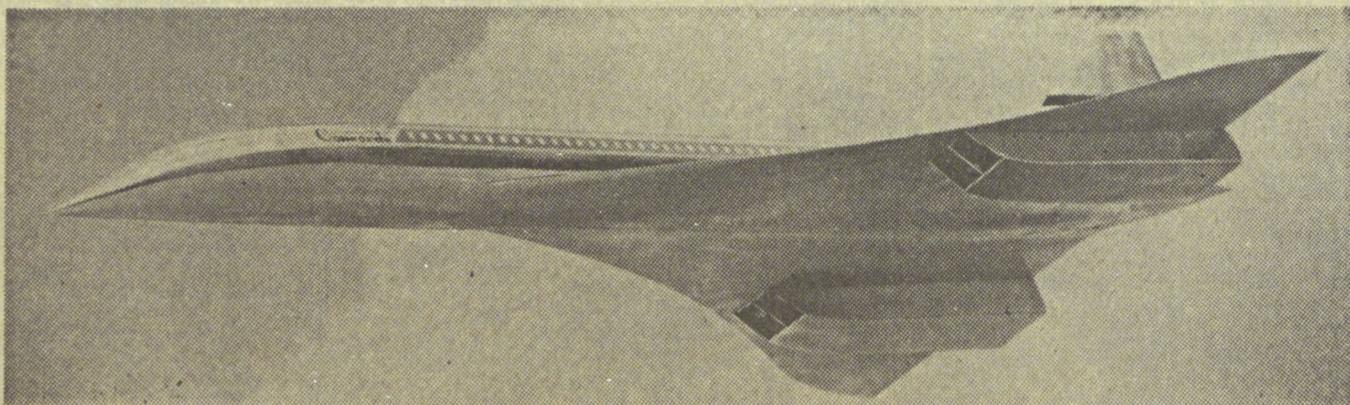
• POUR LES MENSUELS

En résumé et dans l'impossibilité de rentrer dans les détails, les mensuels nazairiens obtiennent :

- Une augmentation de 7,35 % de leurs appointements ;
- Un salaire plancher à 560 F au 1-5-67 ;
- Le maintien des primes d'intéressement pour les deux mois de grève ;
- Le paiement du 1^{er} mai et de l'Ascension ;
- Aucun abatement sur les congés payés ;
- Une avance d'un mois de salaire remboursable en six ou huit mois.

• POUR LES HORAIRES

Les horaires des chantiers de l'Atlantique obtiennent des avantages identiques.



la C.F.D.T. et l'AÉROSPATIALE

LE Salon International des Industries Aéronautiques et spatiales à la fin de ce mois au Bourget, verra l'industrie française de ce secteur marquée, par une restructuration des principales sociétés et par une incertitude en ce qui concerne le plan de charge.

C'est à cause de l'avenir inquiétant qui leur est présenté que les travailleurs de l'aérospatiale ont engagé la lutte, une lutte qui fut victorieuse à Dassault, une lutte qui se poursuit dans de nombreuses autres sociétés, pour la garantie de l'emploi et pour l'amélioration des conditions de rémunération.

C'est de tout cela que les responsables de la branche aérospatiale de la C.F.D.T., réunis à Toulouse en Conseil National courant avril, ont discuté et ils ont précisé leurs orientations syndicales dans cette importante industrie.

● POUR UNE INDUSTRIE AEROSPATIALE DE PAIX

Pas d'arsenalisation de l'industrie aérospatiale française. Cette industrie doit viser à satisfaire les besoins des transports civils et de télécommunications. Elle doit cesser d'être une industrie de luxe et doit permettre par ses prix comme par ses capacités d'absorption, l'accès du plus grand nombre aux transports aériens.

La réalisation de cette exigence suppose un transfert progressif des crédits militaires vers les crédits civils. C'est dans ce cadre que la C.F.D.T. de l'aérospatiale soutient les projets tels que celui de l'Airbus et demande que les crédits affectés au « spatial » soient consacrés au développement des télécommunications et à la recherche scientifique.

● POUR UNE REELLE COOPERATION INTERNATIONALE

Face au quasi monopole des Etats-Unis dans le domaine aérospatial, l'industrie française doit développer sa politique de coopération et surtout au niveau européen, mais la coopération suppose notamment :

- l'interdépendance des pays coopérants, et pour cela il faut refuser la spécialisation d'un pays, en étude, et d'un autre en fabrication, risquant d'amener rapidement une situation de sous-traitance d'un pays par rapport à un autre,

- que la coopération existe également entre les compagnies d'exploitation,

- que soit mise en place une structure de décision au plan de la coopé-

ration, permettant une réelle planification au niveau international.

Cette coopération internationale doit être réalisée avec la participation à tous les niveaux des représentants des travailleurs. Elle doit s'accompagner d'un resserrement des liens entre les organisations syndicales de l'aérospatiale des pays concernés.

● POUR UNE RESTRUCTURATION EFFICACE

S'il est indiscutable que des modifications sont nécessaires dans la structure de l'industrie aérospatiale française, elles ne peuvent se traduire par une réduction du nombre des emplois, par une minimisation du rôle des organisations syndicales et des comités d'entreprise et par un renforcement du capitalisme privé dans l'aérospatiale.

C'est pourquoi, la C.F.D.T. demande notamment qu'avant toute opération de restructuration, une phase préparatoire, permette l'information et la discussion avec les syndicats et les comités d'entreprise sur le bien-fondé de l'opération prévue et sur ses conséquences humaines et sociales. De même doivent être trouvées toutes solutions utiles (recyclage, reclassement après formation, etc.) permettant d'assurer à chacun le droit au travail dans les mêmes conditions sociales et salariales.

● POUR L'AMELIORATION DE LA CONDITION DES TRAVAILLEURS

Pour tout cela, la C.F.D.T. a précisé un programme revendicatif qui contient notamment

GARANTIE DE L'EMPLOI

- tant qualitatif que quantitatif,
- assuré par une réduction de la durée hebdomadaire du travail avec une compensation de salaire,
- par la non-utilisation du personnel de louage.

AUGMENTATION DES REMUNERATIONS

- suppression des disparités Paris-Provence,
- mensualisation des horaires,
- garantie du salaire minimum à 700 F pour 173 heures,
- augmentations plus fortes des basses catégories.

RENFORCEMENT DE LA RESPONSABILITE OUVRIERE

- par un accroissement du rôle des comités d'entreprise,
- par la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise,
- par la participation syndicale accrue à l'élaboration et au contrôle d'un plan réel de l'industrie aérospatiale française intégrée dans un plan européen.

Tout cela devant être concrétisé dans un **avenant aérospatial à une Convention Collective Nationale de la Métallurgie négociée au plus tôt avec les organisations patronales.**

LORRAINE :



ÉPREUVE DE FORCE

EN 1966

● 300 milliards d'anciens francs étaient accordés aux patrons de la sidérurgie pour réorganiser leurs usines.

Ce contrat conclu entre le Gouvernement et le Patronat devait amener la suppression de 15.000 emplois dans l'Est.

Aucune disposition sociale n'était prévue pour les travailleurs touchés ainsi dans leur emploi à la suite de ce contrat.

En 1966, l'action de mars, avril, mai et juin a obligé le patronat à discuter des conséquences sociales. Ces discussions ont abouti à un document appelé « convention sociale » prévoyant certaines mesures à l'intention des travailleurs touchés dans leur emploi.

Ce texte, premier résultat de l'action, s'il prévoit quelques mesures matérielles pour pallier les difficultés d'emploi, ne présente aucune recherche de solution pour empêcher les licenciements. C'est pourquoi, la C.F.D.T. et la C.G.T. ont refusé de cautionner une telle convention et ont engagé une offensive afin de poser les vrais problèmes.

EN 1967

● Depuis le 11 avril, 80.000 travailleurs se sont mis progressivement en grève et, après trois réunions tenues à Metz les 21, 22 et 27 avril, les représentants patronaux s'engageaient :

- à assurer dans les meilleures conditions un réemploi effectif des travailleurs ;
- à tout mettre en œuvre pour assurer les conditions d'une large extension de la pré-retraite ;
- à discuter paritairement avant fin juin 1967 d'un accord portant sur les conditions techniques et matérielles de la réduction du temps de travail avec compensation.

Ces trois aspects importants de nos revendications sur lesquels se sont engagés les patrons ont motivé la reprise du travail. Mais l'application de ces engagements reste maintenant à faire et il faudra peut-être encore se battre pour que ces promesses deviennent réalité.

BERLIET :



DEUX MOIS DE LUTTE

Après une action très vigoureuse des travailleurs de chez Berliet, la négociation s'est engagée. Des résultats positifs ont déjà été enregistrés.

GARANTIE D'EMPLOI

Trois mois d'information pour le C.E.

Mutations : maintien de la classification acquise.

— Garantie des ressources pour trois mois.

— Allongement de cette durée en cas de formation.

Réintégration : les jeunes ayant plus de six mois de présence sont repris en priorité au retour du service militaire.

— Congés maternité sans solde deux ans au lieu d'un an, priorité de réemploi pendant les huit années suivantes.

Retraite : pré-retraite à partir de 63 ans..., mais qui reste liée à la conjoncture. Cette disposition peut ne pas être reconduite à partir du 1-7-1968.

GARANTIE DES RESSOURCES

Plus de 60 ans : garantie de ressources à 75 % du salaire en cas de licenciement, dans le meilleur des cas.

— Variable de 45 à 75 % entre 5 et 30 ans d'ancienneté.

SALAIRES

— Le 1 % du 1^{er} septembre n'est plus aléatoire, sous condition que l'accord soit signé. Répartition non hiérarchisée.

— Engagement, en novembre 1967, de nouvelles discussions pour 1968 avec minimum de 2 % au cours du premier semestre. Suppression des abattements d'âge pour les jeunes de 16 à 18 ans.

— Prime d'ancienneté des ouvriers alignée sur celle des E.T.D.A. 15 % à 12 ans au lieu de 15 % à 15 ans.

DUREE DU TRAVAIL

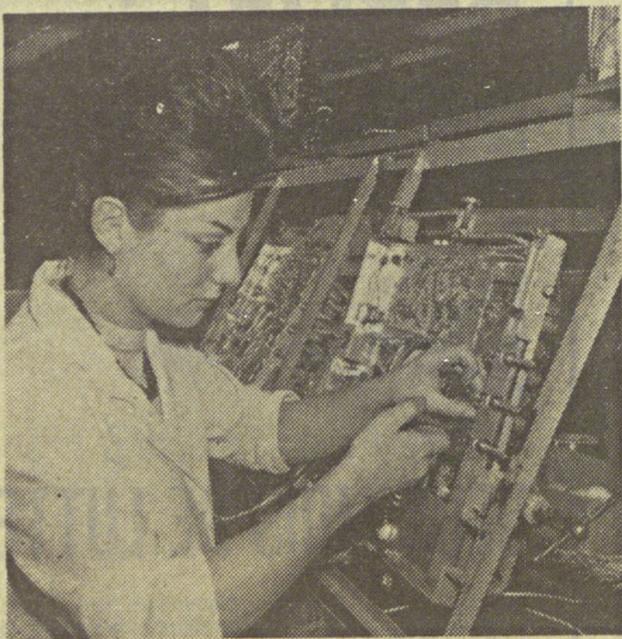
— Une demi-heure sans perte de salaire au 1^{er} juillet.

— Discussion pour une seconde étape de 1/2 heure au cours du premier trimestre 1968. Aménagement des horaires de cars.

DROIT SYNDICAL

Possibilité de réunion dans l'usine en cas de conflit limité de secteur.

Ces résultats ne règlent, certes pas, tous les problèmes des travailleurs Berliet, mais constituent un pas en avant.



CHEZ L.M.T. LAVAL : OPÉRATION "SÉDUCTION"

LA « L.M.T. » à Laval embauche particulièrement des femmes et la direction a lancé une opération « séduction ».

Premièrement, le 7 avril dernier, une centaine de maires de la Mayenne ont visité l'entreprise des Sept-Fontaines et le « Courrier de la Mayenne » du 15 avril consacre quelques colonnes à cet important événement ainsi qu'au déjeuner qui a suivi à l'hôtel de la Poste à l'issue duquel fut effectuée une collecte destinée aux œuvres sociales de l'établissement, collecte qui rapporta une « très coquette somme ». Et le journal de préciser « En souvenir de cette visite et en plus d'un excellent repas, chaque maire emportait un cadeau de choix : un superbe porte-clés L.M.T. »

Le 23 avril, ce fut l'opération « porte ouverte » et on ne peut résister à publier le texte de la carte d'invitation :

AU PERSONNEL
DE LA SOCIÉTÉ « L.M.T. »
A LAVAL

On a généralement une fierté bien compréhensible pour le travail que l'on s'est choisi et on porte un intérêt tout spécial au milieu où

s'exerce ce travail : bureau, laboratoire, atelier. C'est là en effet où l'on passe une partie importante de son existence. Beaucoup aimeraient que ceux qui font partie de leur famille connaissent ce milieu quotidien, se fassent une idée de leurs conditions de travail, apprécient les machines modernes, et souvent uniques, qui sont mises en jeu.

C'est dans cette intention que l'usine L.M.T. des Sept-Fontaines à Laval sera ouverte :

LE DIMANCHE 23 avril 1967 entre 14 heures et 18 heures à tout le personnel des trois usines L.M.T. de Laval et que, à cette occasion, nous serons heureux d'accueillir également les conjoints, les enfants, parents, fiancés de tous ceux qui, à Laval, forment « l'équipe L.M.T. ».

Les visiteurs recevront une plaquette descriptive qui leur précisera les caractéristiques essentielles de cette Unité de Fabrication.

Naturellement, les experts de la société leur donneront toutes explications souhaitées, plus particulièrement sur les machines ultra-modernes, et leur serviront éventuellement de guide.

Un goûter sera offert gracieusement aux enfants, ainsi que des boissons non alcoolisées aux adultes, dans le restaurant de l'usine.

Si vous acceptez de venir présenter un dimanche après-midi, pendant quelques instants, votre atelier ou votre bureau à ceux qui s'intéressent à votre vie, vous repartirez plus fier de votre labeur quotidien, souvent délicat, et plus respecté de ceux qui vous entourent.

Pour assurer une organisation aussi parfaite que possible et éviter les embouteillages, il est nécessaire de connaître, au préalable, le nombre de visiteurs. Dans ce but, vous êtes prié de retourner, après l'avoir complétée selon vos souhaits, la partie détachable de la présente invitation qui vous servira de laissez-passer à l'entrée de l'usine.

Je vous souhaite de passer avec nous un bon après-midi le dimanche 23 avril 1967.

Philippe LIZON,
Président Directeur Général.

BIEN sûr, à cet effort méritoire de la direction, le syndicat répond en faisant, comme de coutume, du « mauvais esprit ».

CETTE page inaugure une rubrique qui se poursuivra sur plusieurs numéros et portera, plus particulièrement sur le travail des femmes dans la construction électrique.

Cette nouvelle industrie détient vraisemblablement quelques records, dont la jeunesse du personnel, ou sa vitesse de rotation ou encore les cadences poussées à l'extrême.

Cela vaut bien que notre syndicalisme s'y arrête.

C'est ainsi que la C.F.D.T. se plaint

- d'être à la traîne pour les augmentations de salaires,
- que le travail en équipe déséquilibre la vie familiale et sociale ainsi que la santé,
- qu'au lieu du « grand cirque » du 23 avril « ce qui serait plus probant pour... connaître ce milieu quotidien... » pour se faire une idée de nos conditions de travail et apprécier l'esclavage moderne, ce serait de permettre à un membre de la famille ou à un ami de vivre « posté » une journée de travail avec l'être qui leur est cher ».

Voilà comment on décourage les bonnes volontés ; décidément ces syndicalistes ne sont pas sérieux.

- 525 F environ comme salaire minimum mensuel pour 45 heures de travail par semaine.
- des avantages divers : primes de rendement pouvant atteindre 20 % du salaire de base, prime d'assiduité, prime de vacances, prime de fin d'année...

Que voulez-vous de mieux dans une région où vous avez en plus et gratuitement l'air pur ?

exigences de paix

« Face aux conflits qui déchirent le monde, aux menaces de destruction de l'humanité par les armes nucléaires, les exigences de justice, de fraternité et de paix entre les peuples sont plus impérieuses que jamais ».

(Extrait du préambule des statuts de la C.F.D.T.).

« Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ».

(Préambule de la Charte de l'U.N.E.S.C.O.).

Viet-nam

La C.F.D.T. se félicite des efforts des personnalités, organisations, institutions qui cherchent les voies d'un règlement négocié permettant de sauvegarder par la suite la liberté de tous les Vietnamiens.

Elle rend hommage aux citoyens américains qui sont de plus en plus nombreux, comme l'on montré les manifestations du 15 avril, à agir dans leur pays pour que soient arrêtés les bombardements et engagé le processus de la paix.

La C.F.D.T. estime que le Gouvernement français doit agir, par tous les moyens dont il peut disposer, auprès des gouvernements engagés directement ou indirectement dans le conflit.

Renouvelant sa condamnation de toutes formes d'agression contre les populations civiles et réprouvant l'escalade des bombardements pratiqués par les Américains, ainsi que l'emploi de moyens chimiques de destruction,

la C.F.D.T. déclare que la solution du problème du Vietnam et du Sud-Est asiatique doit pouvoir être trouvée en mettant en œuvre le processus suivant :

- 1° Arrêt immédiat des bombardements sur le Viet-nam du Nord ;
- 2° Engagement des négociations entre Viet-nam du Sud, Viet-cong, Viet-nam du Nord et U.S.A. pour l'arrêt des combats ;
- 3° Mise au point d'un plan d'évacuation de toutes les troupes étrangères ;
- 4° Organisation d'un contrôle international avec la garantie de tous les pays engagés et de l'O.N.U. ;
- 5° Sous ce contrôle, élections libres au Sud pour une mise en place d'une assemblée et d'un gouvernement afin, que, la situation ainsi redressée, les Vietnamiens puissent eux-mêmes élaborer les accords entre le Nord et le Sud nécessaires pour la stabilité de la paix.

La C.F.D.T. engage toutes les organisations et les adhérents C.F.D.T. à développer leur action pour faire aboutir les propositions ci-dessus afin que l'opinion publique française et internationale accentue sa pression et contribue ainsi à mettre fin à la guerre au Viet-nam.

Grèce

La C.F.D.T. condamne avec force le coup d'Etat fasciste intervenu en Grèce et assure tous les travailleurs grecs, leurs organisations et le peuple grec de sa sympathie et de sa solidarité dans l'épreuve qu'ils traversent.

« La C.F.D.T. proclame que le syndicalisme, en développant la collaboration internationale des travailleurs, doit assurer sa part de responsabilité dans l'organisation mondiale indispensable au développement des libertés, à la solidarité entre les peuples et au maintien de la paix ».

(Extrait des statuts de la C.F.D.T.).

DES MILLIERS DE GAGNANTS !

La tombola gratuite tirée à l'occasion de la souscription C.F. D.T. Métaux 1967 a fait des milliers d'heureux gagnants : en particulier les gagnants des deux Renault 4 Luxe.



M. Guy MARQUET, à La Guerche, Saint-Etienne-de-Monluc (Loire-Atlantique), monteur-soudeur aux Ets Jh Paris S.A., à Nantes-Chantenay.

N'avait pas de voiture. Vient de passer son permis de conduire il y a deux mois... (billet n° 128 809).



M. YATAGHENE Akli, rue du Crêt, à Beaucourt (Territoire de Belfort), ouvrier chez Japy. Père de trois enfants. A son permis de conduire depuis 1958.

La maman est à l'hôpital. « ...Ça m'aidera à aller la voir et avec l'argent que je mettais de côté pour acheter une voiture d'occasion, je pourrai la soigner mieux », nous a dit M. Yathagene Akli. (Billet 148 640).

Téléviseur « Téléavia »
019087 - 029120 - 076858 -
157847 - 265142.

Atelier électrique
058081 - 106498 - 257702.

Magnétophone
044015 - 059001 - 269057.

Réfrigérateur 120 litres
021234 - 124819 - 158003.

« VéloSolex »
023056 - 058748 - 206523 -
253971 - 257711.

Electrophone
159096 - 255241 - 258585.

Transistor « Galactic »
061937 - 119107 - 218908 -
258005.

Pendule électrique
056961 - 157845 - 161947 -
204699 - 268295.

APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE : 019 111 - 058 233 -
159 065 - 255 057 - 269 225.

ASPIRATEUR « MOULINEX » : 061 302 - 102 645 -
119 843 - 135 252 - 161 944 -
257 216.

MOULIN A CAFE « MOULINEX » : 026 164 - 105 973 -
135 204 - 201 023 - 203 556.

REPRODUCTION DE TABLEAU : 002 168 - 008 217 -
020 407 - 026 767 - 028 504 -
030 007 - 031 176 - 033 151 -
044 965 - 103 512 - 104 323 -
104 737 - 119 032 - 119 703 -
119 999 - 135 807 - 205 250 -
206 276 - 206 798 - 253 806.

TORCHE CLIGNOTANTE : 002 112 - 006 487 -
030 854 - 047 232 - 104 408 -
105 595 - 106 173 - 118 888 -
203 489 - 204 203.

DISQUE 45 TOURS :
005 623 - 021 804 - 027 548 -
056 674 - 061 872 - 103 483 -
204 373 - 218 913 - 219 985 -
252 038.

ALLUME-GAZ A PILE :
058 505 - 157 999 - 204 450 -
218 884 - 267 501.

« LIVRE DE POCHE »
TRIPLE : 001 673 - 001 824 -
002 281 - 005 314 - 005 541 -

005 999 - 006 978 - 020 262 -
020 273 - 027 372 - 027 768 -
030 228 - 030 423 - 030 792 -
032 757 - 033 816 - 045 259 -
045 404 - 047 155 - 056 739 -
061 802 - 103 680 - 104 151 -
104 433 - 105 200 - 105 315 -
106 960 - 204 153 - 205 578 -
205 997 - 206 510 - 219 076 -
235 242 - 252 150 - 254 042 -
254 098 - 264 006 - 264 201.

« LIVRE DE POCHE »
DOUBLE : 001 587 - 001 792 -
002 236 - 002 474 - 004 197 -
005 488 - 007 449 - 008 784 -
021 778 - 022 129 - 027 318 -
028 222 - 030 738 - 031 454 -
031 660 - 032 002 - 032 523 -
044 726 - 045 364 - 045 755 -
056 666 - 061 896 - 104 326 -
104 400 - 104 425 - 104 817 -
105 211 - 105 941 - 106 615 -
119 514 - 135 158 - 135 403 -
135 720 - 135 896 - 156 749 -
161 834 - 203 705 - 204 636 -
204 808 - 205 483 - 206 801 -
218 892 - 219 192 - 252 280 -
262 006 - 262 139 - 262 190 -
264 500.

« LIVRE DE POCHE »

SIMPLE : 001764 - 001 789 -
001 899 - 001 910 - 002 002 -
002 312 - 002 343 - 002 428 -
002 612 - 002 672 - 003 220 -
003 237 - 003 630 - 003 996 -
004 174 - 004 730 - 004 926 -
007 814 - 008 315 - 020 338 -
021 091 - 022 203 - 026 583 -
026 871 - 027 088 - 027 245 -
027 393 - 027 488 - 027 576 -
027 738 - 027 891 - 028 236 -
028 334 - 028 411 - 028 666 -
028 702 - 028 940 - 029 112 -
029 228 - 030 352 - 031 172 -
032 908 - 045 012 - 045 253 -
056 501 - 061 300 - 061 777 -
061 840 - 061 888 - 103 488 -
104 236 - 104 475 - 104 427 -
104 492 - 105 333 - 105 559 -
105 861 - 105 917 - 118 987 -
119 351 - 119 783 - 135 235 -
135 306 - 135 941 - 156 700 -
203 732 - 204 175 - 204 483 -
204 590 - 204 704 - 206 182 -
206 903 - 218 904 - 218 943 -
218 998 - 219 528 - 219 993 -
235 598 - 235 965 - 254 331 -
254 360 - 262 193 - 264 007 -
264 300.

Les régions suivantes ont procédé à des tirages de lots, soit pour la totalité des lots autres que les R 4 L : Rhône, Centre, Loire, Champagne, Ardennes, Alsace, Alpes, Franche-Comté, Haute-Normandie, Région parisienne et l'U.D. de l'Yonne, soit pour des lots de moyenne et petite valeur : Bourgogne, Lorraine, Basse Normandie, Nantes, Picardie, Syndicat d'Aytré.

« La V. M. » n'a pas reçu toutes les listes des tirages de lots effectués dans ces régions, de plus, le nombre important de numéros et la variété des lots des listes reçues rendent impos-

sible de les faire figurer ici. Nous ne citerons que les lots IMPORTANTS DONT LES NUMEROS NOUS SONT PARVENUS en temps utile : dans la Franche-Comté, les numéros 149 206 et 240 562 gagnent un téléviseur.

Dans les Alpes, le numéro 214 464 gagne un vélosolex.

Dans la Champagne-Ardennes, le numéro 126 798 gagne un vélosolex.

VEUILLEZ DONC CONSULTER LES INFORMATIONS DETAILLEES PUBLIEES DANS LES REGIONS.



Affamés, les Metallurgix doivent s'embaucher chez Groprofix. Ils reçoivent une pierre plate marquée du « double harpon »...

Hambrientos, les Metallurgix deben contratarse en casa Groprofix. Ellos reciben una piedra plana marcada del « doble arpon »...



... qu'ils doivent porter au cou et présenter à l'entrée aux gardiens vigilants.

...que ellos deben llevar al cuello y presentar a la entrada a los guardianes vigilantes.



Sitôt entrés, les Metallurgix sont enchaînés à leur poste de travail. Des gardes et des espions partout. Les espions s'espionnent, car Groprofix est terrible. Il veille.

Tan pronto entrados los Metallurgix son arrastrados al tojo de trabajo. Gardias y espiones per todo. Los espiones se espionan pues Groprofix es terrible. El vela.

FAUX MILITAIRES et FAUX CIVILS

Il est quand même réconfortant que, parmi les travaux de la nouvelle Assemblée nationale, l'un des premiers ait été consacré aux faux militaires.

« Quiconque, en temps de paix, aura, dans l'intention de créer une méprise, publiquement revêtu un costume présentant une ressemblance avec un uniforme militaire » sera passible d'une amende de 300 à 3.000 F et d'un emprisonnement de dix jours à six mois.

Ce n'est que justice, direz-vous, après tout, pour se déguiser en militaire, faut pas avoir tous ses esprits.

Mais les faux civils ? Par exemple ce général qui se déguise en Président de la République ou en chef de parti, ces généraux, colonels, commandants..., qui se déguisent en députés, ces militaires, ces gendarmes qui se déguisent en directeurs d'entreprise, chefs du personnel ou gardiens d'usines (1) ? Quelles seront les peines à infliger : sept ans de domicile surveillé à l'Élysée ? La Chambre à garder pendant cinq ans ? L'obligation de venir travailler en tenue militaire de telle manière, comme le dit si justement le gouvernement, « de ne pas induire le public en erreur », car « il arrive que des individus ou des bandes revêtent de tels costumes pour se livrer à de tels actes entrant dans le cadre d'entreprises de subversion ».

Il était temps, en effet, que le gouvernement mette bon ordre ; mais la logique doit être poussée jusqu'au bout. Que l'on punisse aussi les faux civils et que l'on empêche aussi les militaires de se déguiser, sinon en militaires, mais surtout en civils.



(1) C'est plus rare, et surtout pour les grades inférieurs.

chez SCOVILL à Lourdes

DANS le numéro de février-mars de la « Voix des Métaux », comme à l'ordinaire, plusieurs usines ont été mentionnées, quant aux divers aspects que recouvre la lutte pour le droit syndical.

Parmi d'autres exemples, un document de l'usine Scovill, de Lourdes, montrait comment des directions d'entreprises utilisent avec leur personnel ce qu'il est convenu d'appeler l'application de méthodes relatives aux « sciences humaines ».

Cette note était un exemple, caractéristique, mais non isolé, car d'autres entreprises utilisent de pareilles méthodes.

Ce fait étant établi, nous en ajoutons un autre : les démarches et l'action de la section C.F.D.T. à l'usine Scovill ont abouti à sa suppression pratique par une transformation radicale de cette note, puisque toutes les « observations d'ordre caractériel » ont été supprimées, avec, pour résultat, une répartition différente de la prime de fin d'année, dès lors jugée équitable par l'ensemble du personnel.

De cette petite histoire, nous retiendrons :

1. L'attention que travailleurs et délégués doivent constamment apporter à tous les aspects des pratiques patronales dans les entreprises ;
2. La nécessité de ne rien négliger en matière de démarches et d'action dès lors que les intérêts directs ou indirects du personnel sont en cause ;
3. La force et l'autorité d'une

section syndicale qui progresse régulièrement d'année en année et qui, avec plusieurs centaines d'adhérents, voit maintenant plus de 80 % du personnel adhérer à la C.F.D.T.

Aux Moteurs LEROY à Angoulême

L'ARTICLE sur Scovill nous a valu une lettre intitulée « mieux que chez Scovill », à laquelle était jointe une note sur : « l'évolution du personnel horaire ». Cette note comporte neuf chapitres avec cinq appréciations par chapitre permettant d'évaluer la qualité du personnel à l'aide d'un barème de points, le nombre de points obtenus servant au calcul de la prime d'intéressement. Après Scovill, les moteurs LEROY... qui dit mieux...

« VOIX DES METAUX »
Fédération Générale
de la Métallurgie C.F.D.T.

Rédaction- Administration
Publicité :

5, rue Mayran, - 75 PARIS (9^e)
Téléphone : 878-14-50

Le Gérant : Jean MAIRE

Imprimerie spéciale
« VOIX DES METAUX »
28-30, pl. de l'Eperon, LE MANS

Travail exécuté par des syndiqués

Groprofix dice amenudo : Si vasotros queres ser ricos, inventar y fabricar la « pala a coca » o « el hilo a cortar la mantequilla ».

Carressepoil servidor « franco y leal » de Groprofix caricia la es espalda de los des contentos.
Mas, porque este hombre ?



Voilà l'idée de Groprofix : la « bisomobile » qu'il veut monter « à la chaîne » pour son compte à lui.

Ne ahí la idea de Groprofix : la « bisomobile » que el quiere montar « a la cadena » por su cuenta personal.



On fouille à la sortie. Si par hasard un Metalurgix sortait un bison dans sa musette pour repeupler la forêt !!!

Se registra a la salida, por si un Metalurgix sacapa un bison en su morral !!!



L'arête de poisson pour tout salaire est mal accueillie par les femmes.

La espina de pescado, como solo salario, no esta bien bisto par les mujeres.



Groprofix a de drôles d'idées : Si vous voulez être aussi gros que moi, inventez et fabriquez la « pelle à tarte » ou « le fil à couper le beurre ».



Un serviteur « franc et loyal » Carressepoil caresse le dos des mécontents. Mais pourquoi cet homme ?

(A suivre.)



Revin - Mars 1967 - Manifestation Arthur-Martin

LA CAISSE DE GREVE EST LE
COMPLEMENT INDISPENSABLE DE
L'ORGANISATION SYNDICALE.

- Pour la lutte
- Pour l'efficacité
- Par une solidarité organisée et permanente.

POUR ETRE EFFICACE...

...Il faut pouvoir tenir les mouvements de longue durée et les métallurgistes de Saint-Nazaire après les travailleurs de Rhodiacéta (26 jours de grève) et de chez Dassault (23 jours de grève), en ont donné un remarquable exemple.

La C.F.D.T. a réalisé une caisse de grève, véritable outil de résistance au service des revendications.

DEPUIS
JANVIER

LA
CAISSE
DE
GRÈVE
C.F.D.T.
A VERSÉ

110 MILLIONS d'AF
AUX ADHÉRENTS C.F.D.T. EN GRÈVE (chiffre arrêté à fin avril)